

PHI2810 - Aristote
Automne 2018

Plan de cours

Renseignements sur le professeur

Laetitia Monteils-Laeng, professeur-adjoint
 2910 Édouard-Montpetit – Bureau 321 (514-343-6111 #33449)
 Courriel : l.monteils-laeng@umontreal.ca
 Disponibilité : sur rendez-vous

Objectifs généraux du cours

Les grands thèmes de la philosophie aristotélicienne seront étudiés, à partir des textes fondamentaux, selon trois axes : un axe « logique » auquel s'intègre une réflexion épistémologique sur les conditions du discours scientifique (*Organon*) et auquel vient s'articuler la philosophie première comprise comme « science de l'être en tant qu'être » (*Méta.*) ; un axe consacré à l'étude de la nature et à celle du vivant ; enfin, un axe éthique et politique qui s'interroge sur les conditions d'accès au bonheur à un niveau individuel et collectif. Aristote a été, pendant des siècles, considéré comme le fondateur de la philosophie occidentale – le Moyen-âge l'appelle « le Philosophe ». Son œuvre était considérée comme la somme des connaissances humaines. Ce n'est qu'en secouant son autorité que la science moderne a pu se mettre en marche et que la philosophie s'est frayée des voies nouvelles. C'est donc aussi à une lecture critique des textes que ce cours sera consacré. (Semaine de lecture : du 22 au 26 octobre 2018).

Description des thèmes abordés

Séances

Matière

1 Introduction – Présentation de la vie et du *Corpus aristotelicum*. Esquisse hypothétique d'une évolution de sa pensée.

2-5 Aristote « logicien » : découper le réel, organiser les savoirs – On voit souvent en Aristote le père de la logique, dans la mesure où l'*Organon* traite de la proposition (*De l'interprétation*), de ses termes ultimes (*Catégories*) et du raisonnement valide. (*Prem. Anal.* et *Sec. Anal.*). Considéré comme un instrument (*organon*) pour le savoir et la philosophie, ces traités ne sauraient cependant être réduits à une logique formelle dont la construction serait indépendante des objets auxquels ils s'appliquent. La logique aristotélicienne est tout autant une épistémologie qui énonce les conditions d'un savoir réel, ainsi que la façon dont notre langage structure le réel.

Textes à l'étude : (**Séance 2**) : *EN*, I, 7 ; *EN VI*, 3, 6 et 7 ; *Prem. Anal.* (I, 1) ; *Sec. Anal.* (I, 1-2; 6-7 ; 10 ; 13 ; 31 ; II, 1-4 ; 19) ; *Méta.* A 1 ; *De l'Int.* (ch. 9) (**Séance 3**) : *Caté.* (ch. 2-5) ; *Méta.* Γ 1-4 ; (**Séance 4**) : *De l'Int.* (ch. 1-5) ; (**Séance 5**) : *Méta.* E 1-2 ; Θ 5-6.

6-8 Aristote physicien et biologiste : penser la nature, le mouvement et la vie

L'étude de la nature se confond très vite chez Aristote avec celle du mouvement. Pour quelle raison ? Parce que le propre des étants par nature (*phusei*) est d'avoir en eux-mêmes le principe de leur mouvement. Pour « sauver » la physique, il faut donc résoudre l'énigme de l'intelligibilité du mouvement devant laquelle Parménide et Platon se sont arrêtés, renvoyant tout ce qui change et se transforme dans le confus, le contradictoire et finalement l'inconsistant. Pour expliquer ce qui change, il faudra identifier quelque chose qui demeure, telle est la solution paradoxale imaginée par Aristote.

Textes à l'étude : *Phys.* I-II.

Après une présentation générale des grands principes de l'histoire naturelle aristotélicienne, nous nous intéresserons à trois questions spécifiques intimement liées : l'embryologie, la condition biologique de la

femme, le monstre. La biologie aristotélicienne permet de voir à l'œuvre les concepts, théorisés dans la physique, à savoir la forme et la matière, mais aussi les quatre causes.

Lecture critique : le préjugé téléologique et la polarisation du monde

Lecture critique : la construction biologique de la « domination masculine »

Textes à l'étude : *Génération des Animaux* I, 1-4, 18-21, II, 1-5 ; IV, 1-3.

9-13 Aristote politique :

L'*Éthique à Nicomaque* est une véritable « enquête » sur le bonheur : elle tente tour à tour d'en donner une définition ; elle détermine le genre de vie à mener (s'investir dans la vie de la cité ou vivre en retrait) ou encore ses conditions d'accès : la formation à la vertu morale et intellectuelle, la capacité à choisir délibérément ses actes. Ce que l'éthique aristotélicienne présuppose cependant c'est que ce bonheur est réservé à une portion congrue de l'humanité : le mâle adulte grec de condition libre. Ce que mettent davantage en valeur les *Pol.* où l'on voit qu'en dehors de la cité (*polis*), on ne saurait pleinement mener une existence humaine, et que cette existence proprement humaine exclut par principe les enfants, les femmes, les esclaves, les étrangers, impropres à la vie pleinement politique.

Textes à l'étude : *EN* I-III, VI et VII 1-11 et X, 6-10 ; *Pol.*, I, 1-7 et 13, III, 1, 5 et 17, VII, 4-7, 15-16 et VIII, 1-4.

Lectures obligatoires

Les textes à lire obligatoirement pour le cours sont mentionnés au bas de la description des thèmes abordés lors de chaque séance.

Une **bibliographie** sera disponible sur Studium.

Ouvrages à se procurer pour le cours :

Physique, trad. P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2000.

Éthique à Nicomaque, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1990.

Politiques, trad. P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 1990.

Évaluations

- Un examen écrit (**11 décembre 2018**) qui portera sur la matière vue au cours (40%). Aucune documentation ne sera permise lors de l'examen.

- Un commentaire de texte (60%) de 10 pages (sanction de 5% par page en moins ou en plus) sur *Les Politiques*, I, 2, 1252b27-1253a35 (trad. P. Pellegrin) à remettre le **27 novembre 2018** au secrétariat du département de philosophie (2910, Édouard-Montpetit, 4^e étage). Voir texte disponible sur Studium.

Exigences typographiques : double interligne, Times 12 ou équivalent, marges normales, texte justifié. **10 % de la note seront réservés à la qualité du français. 5% de pénalité sont appliqués par jour de retard (jours ouvrables). Pour toute demande de délai pour la remise d'un travail, passez par la démarche officielle** (renseignement auprès d'I. Pinçon au département de philosophie).

Plagiat

Le règlement sur le plagiat est appliqué. Le règlement peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_3.pdf.

Pour éviter tout plagiat accidentel, veuillez consulter :

<http://www.bib.montreal.ca/sa/cap41.htm>

Nous vous invitons à consulter le document qui formule les **lignes directrices sur le climat du département et la lutte contre le harcèlement** : <http://philo.umontreal.ca/departement/comite-acces-a-legalite-et-climat/>